

Extrait du registre des délibérations du Centre
Communal d'Action Sociale de Theix-Noyal

Délibération n°2021 / 009

L'an deux mille vingt et un le mardi 30 mars, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Theix-Noyal, dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de Mme. Danielle CATREVAUX, vice-présidente

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : Mardi 23 mars 2021

PRESENTS : Danielle CATREVAUX, Paulette MAILLOT, Daniel PEURON, Pierre CROLAS, Nicole DALINO, Gilles FORDOS, Martine GUILLERME, Denise HOUSSAYE, Robert RIGOLLE, Eric NEAR, Danielle LAU, Françoise GUENEGO,

EXCUSES : Christian SEBILLE, Yoann THEBAUT, Catherine MAHEO, Marie-Josée PASQUIER, Sullivan VALIENTE

PROCURATION : Christian SEBILLE donne procuration à Eric NEAR
Yohan THEBAUT donne procuration à Martine GUILLERME
Sullivan VALIENTE donne procuration à Paulette MAILLOT
Marie-Josée PASQUIER donne procuration à Danielle CATREVAUX

CCAS - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le vote du budget primitif 2021 du CCAS, est proposé au niveau du chapitre pour la section fonctionnement et pour la section investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres. Le vote s'effectue par nature avec une présentation par fonction.

Le projet de budget primitif 2021 s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

<i>En euros</i>	Dépenses	Recettes
Section Fonctionnement	94 350,00 €	94 350,00 €
Section Investissement	29 599,62 €	29 599,62 €
Total	123 949,62 €	123 949,62 €

Le conseil d'administration après avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- ADOPTE le budget primitif 2021, tel que présenté,
- AUTORISE le président ou son représentant à signer tous les actes et documents en vue d'accomplir toutes les formalités qui s'avèreraient nécessaires.

Pour extrait certifié conforme aux registres des délibérations,

Theix-Noyal, le 31 mars 2021

La vice-présidente

Danielle CATREVAUX

